

femme, il se rendit au lieu désigné et creusa la terre : dans le linge plein d'un sang qui paraissait fraîchement répandu, l'Hostie se trouvait encore intacte : une partie avait l'aspect de chair ensanglantée, l'autre conservait l'apparence du pain. Le prieur enleva avec révérence de ce lieu indigne l'Hostie qui contenant le Roi du Ciel et la transporta dans son couvent pour lui faire réparation de tant d'abominables outrages.

Dans la suite, le P. Jacques voulut enrichir sa patrie de ce précieux trésor : il le porta à Offida, dans la Marche d'Ancône, et le déposa dans l'église des Augustins. La fête du miracle s'y célébra dès lors tous les ans, le 3 mai. Quant au lieu de la profanation, à Lanciano, on l'entoura d'une grande vénération et on y bâtit plus tard, en 1582, une riche église.

Le couvent de Saint-François, dans cette même ville de Lanciano, fut également signalé par un prodige eucharistique. Un religieux était tourmenté de doutes au sujet de la consécration. S'y étant un jour arrêté pendant la messe après avoir prononcé les paroles sacrées, il vit aussitôt le pain se changer en chair, le vin prendre l'aspect du sang. D'abord effrayé, le moine qui sentait tous ses doutes dissipés, voulut faire servir à d'autres ce prodige dont il avait été l'occasion ; il invita tous les assistants à s'approcher de l'autel et le leur montra, puis on conserva l'Hostie pour l'exposer chaque année aux hommages des fidèles le jour de Pâques.

On donna une partie de ces espèces miraculeuses à l'évêque. L'Hostie avait été divisée en cinq morceaux de différentes grandeurs ; néanmoins, poussé par une inspiration divine, le prélat pesa les divers fragments et l'on trouva avec admiration que tous avaient, les plus petits comme les plus grands, exactement le même poids. C'était une confirmation de la vérité si bien chantée par le Docteur angélique : *Nulla rei fit scissura ; Signi tantum fit fractura, Qua nec status nec statura Signati minuitur.*

La Messe mensuelle à l'intention des Abonnés du "Petit Messager" sera célébrée le Jeudi, 19 février, à 6 heures, dans la Chapelle du Très Saint Sacrement.



Le



il dem

Tout s

un br

l'Enfa

O Jé

posez

doiven

songes

Son

est-ce

Père c

de l'E

compte

drez h

former

de rier

vous d

ces enl

Mai

d'allég

saille e

Pou

doute :

Ave

que so

O pr

mystèr

divin F

geant :